



Achat abimé au bout de 10 jours

Par **janisjo**, le **05/08/2010 à 17:35**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté une paire de chaussures de marque dont l'une s'est abimée au bout de 10 jours. Je l'ai rapportée au magasin qui m'a dit qu'ils doivent la renvoyer à l'usine et que je l'aurai en retour 3 jours après.rnAucun remboursement possible, aucun échange standard possible.rnCa fait 3 semaines qu'on me dit quand je les appelle qu'ils n'ont pas de nouvelles mais que ça ne devrait pas tarder, Ils ne peuvent rien faire pour moi.rnCe sont des chaussures d'été, je pars en vacances et à mon retour, si je les récupère, je ne pourrai que les mettre dans mon placard en attendant l'été prochain (si elles sont encore à la mode). Existe-t-il un recours pour faire bouger les choses ?rnMerci bcp pour votre retour.rnCordialement,